



Bureau de la CLE

SAGE Dordogne Atlantique

13 mars 2019 – Prigonrieux

Ordre du jour

- Retour/discussion sur les avis reçus tome 4 de l'Etat initial (« *Etat de la ressource et des milieux* »)
- Présentation du tome dédié aux « *Usages de la ressource et des milieux aquatiques* »
- Préparation de la tenue de la prochaine séance de la CLE
- Planning de travail
- Points d'actualité / Questions diverses



Retour sur les avis reçus sur le tome 4 de l'Etat initial

Des avis globalement tous positifs

Des demandes de reformulation/compléments par
3 membres

- ✓ AEAG
- ✓ EDF
- ✓ CA24

Un document final intégrant l'essentiel des demandes



Tome dédié aux « Usages »

6 grands sous-chapitres

- ✓ Eau potable
- ✓ Activités économiques
- ✓ Activités de pêche
- ✓ Activités touristiques
- ✓ Milieux aquatiques connexes
- ✓ Structuration, représentation et encadrement des usagers de l'eau

Un état initial sensible aux actions positives

L'usage de l'eau par les milieux associés aux stricts cours d'eau

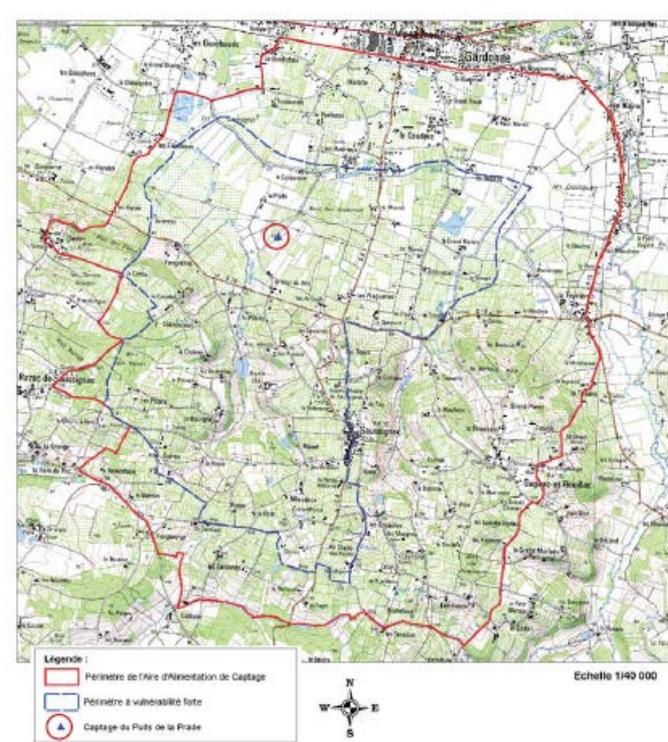
Que nous disent les données et informations sur le territoire ?

Les usages : l'eau potable

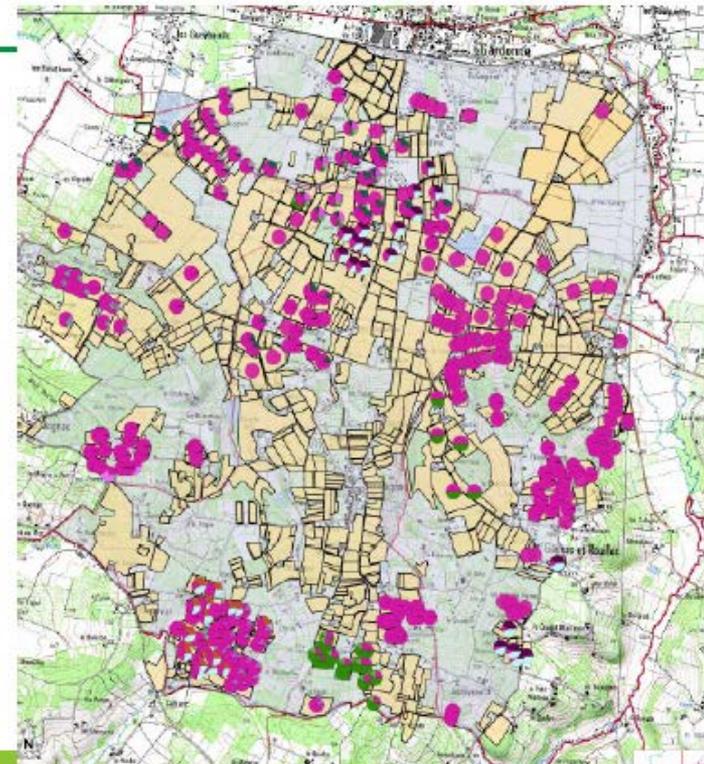
| | |
|--------------------------------------|---|
| Organisation territoriale | L'intercommunalité devient la référence (Loi NOTRe) Actuel : syndicats (70%), communes (23%), EPCI (7%) L'externalisation du service (77% par affermage) |
| Production et distribution | Diagnostic compliqué : pas de schémas d'eau potable Mais : <ul style="list-style-type: none">▪ <i>Sécurisation-interconnexion du patrimoine AEP non généralisée</i>▪ <i>Mise en place progressive du principe de sectorisation</i>▪ <i>Recours à des étapes de traitement diverses</i>▪ <i>Variabilité de (re)-connaissance du patrimoine AEP</i> |
| Volumes prélevés et consommés | ~ 80 captages eaux souterraines 4/5 des volumes en nappes profondes : Eocène (70% du total) Exploitation en nappes peu profondes plus marginale : karst Crétacé 16 Mm³/an Niveau moyen de rendement de 74% Des structures gestionnaires en situation d'importante fragilité |

Les usages : l'eau potable

| | |
|---|--|
| <p>Qualité de l'eau et prévention des risques</p> | <p>Indice moyen de protection de 76% mais une forte disparité de situation 3 territoires « stratégiques » :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ 2 Zones à Protéger pour le Futur▪ 1 Zone à Objectifs plus Stricts <p>1 captage « prioritaire » (Grenelle) 5 Zones de Répartition des Eaux : toutes les communes couvertes</p> <p>Qualité eaux brutes : bonne en 33 ; moyenne en 24 (nitrates, phyto.) Qualité eaux distribuées : situation assez similaire ; 2 captages en Gironde (fluorures, radioactivité naturelle) ; plusieurs captages en Dordogne (phyto., radioactivité naturelle)</p> <p>Certains ouvrages concernés par des mesures de débit réservé</p> |
| <p><i>Allons plus loin ...</i></p> | <p>Eau potable : enjeu fort (CC, influence bordelaise) Classements (ZRE, ZPF, ZOS, PAT)</p> <ul style="list-style-type: none">→ vulnérabilité et prégnance des enjeux→ Urgence à agir : satisfaction des besoins (actuels et à venir), économies d'eau, optimisation des dispositifs d'approvisionnement en place, sécurisation des maillages et diversification des ressources, garantie d'une eau de bonne qualité <p>Vers la requalification de la nappe alluviale et le respect des objectifs DCE</p> |



Matières actives utilisées : exemple du glyphosate



Les usages : l'assainissement

| | |
|----------------------------------|--|
| Organisation territoriale | L'intercommunalité devient la référence (Loi NOTRe) AC : collectivités (68%), syndicats (32%) ANC : collectivités (69%), syndicats (31%) |
| Assainissement collectif | 60% des communes équipées et/ou raccordées à une STEU 104 STEU potentiellement impactantes (~233 610 EH) Capacité nominale : <ul style="list-style-type: none">▪ [200 ; 2 000] : très grande majorité▪ > 10 000 EH : 4 sites Aucune zone sensible 2/3 de STEU « jeunes » Réseaux séparatifs (60%), mixtes (6%), inconnus (34%) 4/5 du vol.total entrant : boues activées Non-conformité globale de performances : 9 des 104 STEU Rejets : 35% des points en Dordogne 12 rejets en sections de cours d'eau à l'état d'assecs (QMNA5) Cumul des impacts <i>qualitativement</i> non négligeable : BV Lidoire, Gestas |

Les usages : l'assainissement

| | |
|-------------------------------------|--|
| Assainissement non collectif | <p>~38 000 installations individuelles Faible taux de conformité (<60%)</p> <p>51 campings et/ou Parcs et campings Résidentiels de Loisirs : 10 500 pers./jour Infiltration / fosses toutes eaux-épandage Milieu récepteur : Dordogne principalement</p> <p>Flux polluants entrants : 6 700 m³/j → effets non qualifiables</p> |
| <i>Allons plus loin ...</i> | <p>Un parc en partie renouvelé mais nécessitant des travaux complémentaires, notamment pour ce qui a trait aux réseaux. Quid de l'évolution de la politique d'aide de l'AEAG ? Libourne et Bergerac : 2 pôles urbains concentrant les difficultés</p> <p>Un poids de l'AC et de l'hôtellerie de plein air non négligeable ; une (re)-connaissance du patrimoine et des niveaux de traitement à améliorer</p> |



Les usages : les activités économiques

Agriculture

SAU : 40% de la surface du SAGE

Vignes, prairies, COP, vergers-arboriculture

60% des exploitations spécialisées en viticulture

Profonde modification des structures d'exploitation → taille croissante

Productions végétales : vin, COP, fruits

- Vin : 3 sous-régions viticoles ; professionnalisation accrue de la filière ; hyper-représentation sur certains cantons
- COP : ¼ de la SAU totale ; prédominance du maïs et blé tendre ; amont du bassin et palus ; très forte progression de la filière
- Fruits : faible surface mais fort poids économique ; vallée alluviale ; prédominance des pommes et prunes + fraises

15% de la SAU est irrigable

Maïs puis maraichage et arboriculture

12-14 Mm³/an : réseau superficiel ; 1,5-2,5 Mm³/an : nappes

Dordogne et nappe alluviale

Rejets :

- prioritairement effluents vini-viticoles (non-traitement élevé)
- rejets diffus : 1^{er} territoire de vente de produits phyto.; glyphosate et cuivre de l'hydroxyde de cuivre

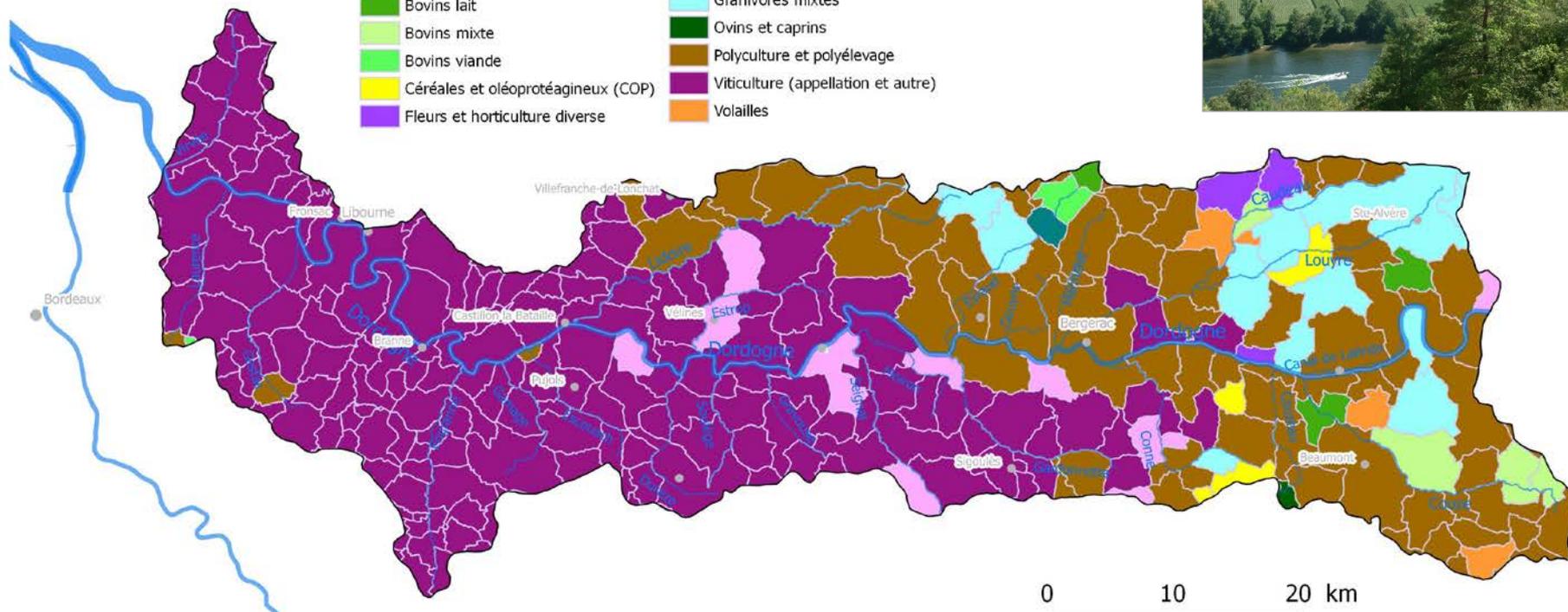
Productions labellisées et filière AB

Engagement : alternatives de lutte contre la contamination des eaux



OTEX 2010

- | | |
|--|---|
|  Autres herbivores |  Fruits et autres cultures permanentes |
|  Bovins lait |  Granivores mixtes |
|  Bovins mixte |  Ovins et caprins |
|  Bovins viande |  Polyculture et polyélevage |
|  Céréales et oléoprotéagineux (COP) |  Viticulture (appellation et autre) |
|  Fleurs et horticulture diverse |  Volailles |



Orientation technico-économique des communes (Source : RGA 2010)





Les usages : les activités économiques

Industrie

~200 ICPE Autorisées et/ou Enregistrées : paysage industriel « diffus »
Exploitation des richesses locales : agroalimentaire et bois ; carrières et hydroélectricité [zooms]

Axe Bergerac-Libourne, zone d'influence bordelaise

11 Mm³/an : 4/5^e depuis la Dordogne ; 8% depuis les nappes
Industrie manufacturière : 1^{ère} consommatrice
195 industries « redevance » : grande majorité liée à la vin

Rejets : viticulture (rejets directs essentiellement) ; industrie lourde
90% des rejets : industries non raccordées au collectif

La Dordogne : principal milieu récepteur

Plus gros émetteurs de pollution : papier-carton / viticulture / explosifs



Carrières

Activité historique

24 sites actifs :

- Matériaux alluvionnaires : 9
- Roches massives et roches meubles-argile : 15

Formations alluviales Dordogne : historiquement et actuellement

Usage BTP-granulats pour 2/3

Engagement : Charte Environnement (1992) – Charte Environnement des industries de carrières (2004), démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), norme ISO 14000, ...

Mais : ouvertures de sites en zone à forte sensibilité environnementale, réaménagement de sites peu qualitatif et/ou mal intégré

Zoom : hydroélectricité

Hydroélectricité

Barrages du Bergeracois : l'une des principales chaînes nationales

Centrales de basse chute, « au fil de l'eau » : aménagement « industriel » de la vallée

Moins de 5% de la puissance hydro. du bassin Dordogne

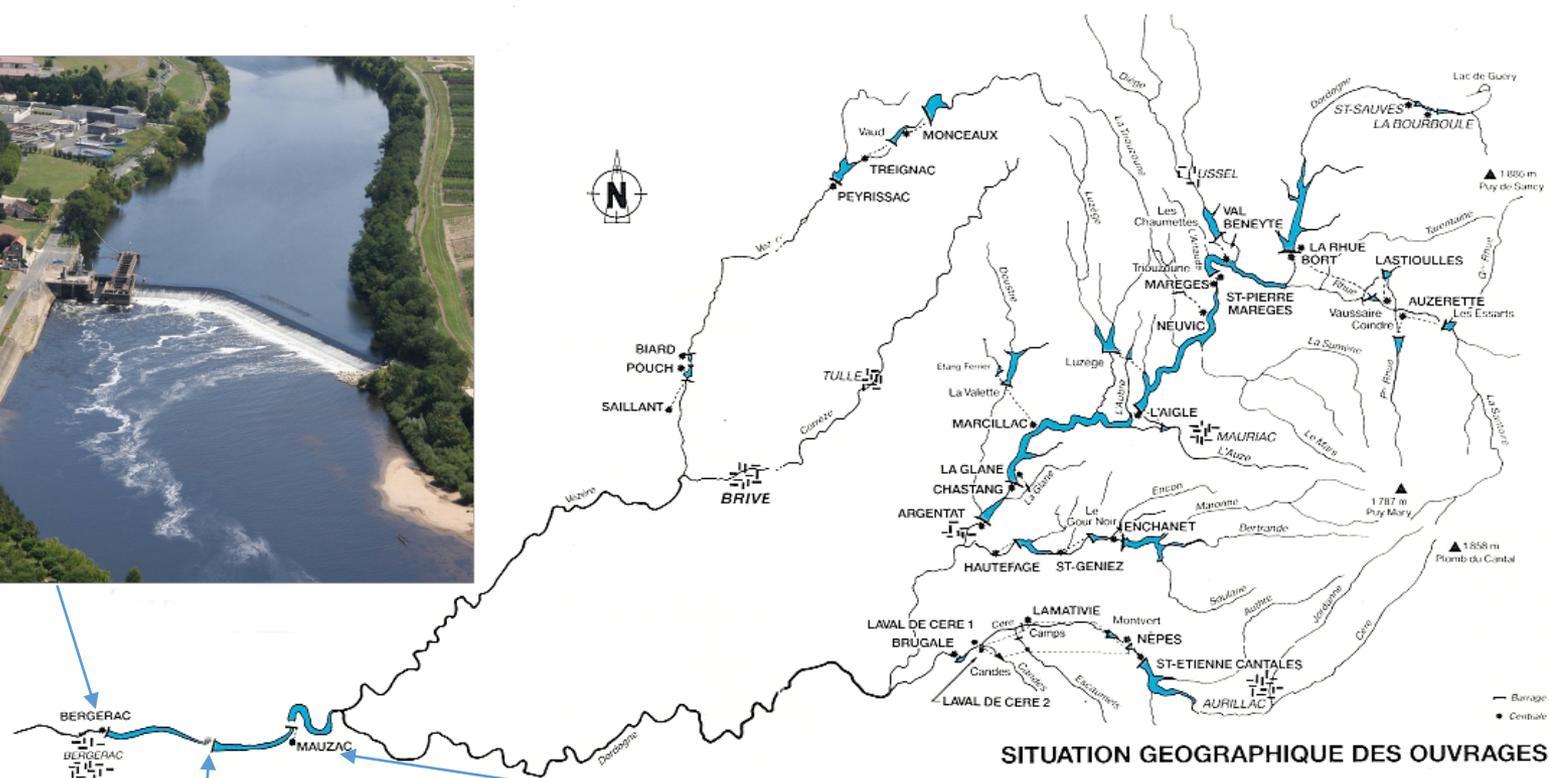
- Un parc bergeracois de faible puissance : 30 500 personnes
- Une tendance à l'accroissement des besoins (+1,5% post-2012)

Impacts potentiels sur les milieux aquatiques dont : assèchement relatif du cours d'eau dérivé à Mauzac, limitation des échanges amont/aval, entrave à la circulation des poissons, destruction/disparition des zones de frayères, ...

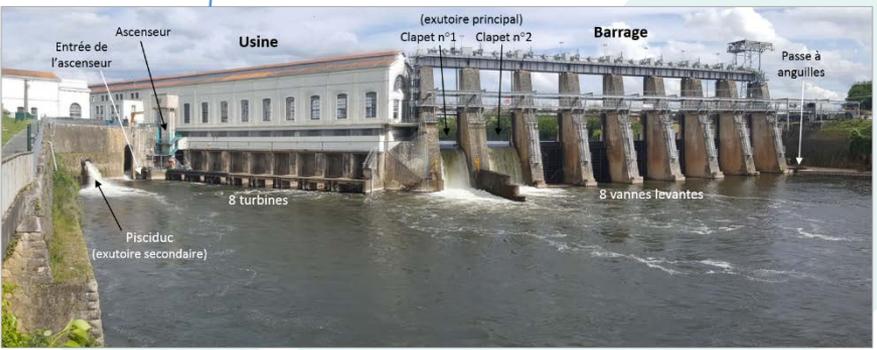
Impacts sur l'hydrologie : niveau de pression exercée (dérivation / stockage / éclusées) → Mauzac

Influence potentielle sur les autres usages :

- cote d'eau surélevée : AEP, agriculture et loisirs nautiques
- appauvrissement du stock de migrateurs et perte de biodiversité : pêche
- tourisme industriel



SITUATION GEOGRAPHIQUE DES OUVRAGES





Les usages : les activités économiques

Tourisme, loisirs

Spécificités territoriales et environnementales qui « font tourisme »

- 2 pôles touristiques majeurs
- Labellisation UNESCO
- Vignobles de renom
- Bastides, pénétration du domaine maritime dans les terres, ...

Eau : support d'activités de loisirs et de tourisme

Activités contraintes : qualité des eaux, barrages, hydrographie, ...

Positionnement de la vallée comme
Une destination d'excellence :
Contrat de destination



Les usages : les activités économiques

Pêche

Discipline réglementée, planifiée et structurée
Professionnelle : à temps plein et polyvalents
Amatrice : territoire riche et varié ; à la ligne ou aux engins et filets
Un début de diversification des poissons pêchés
→ raréfaction de la ressource

Des observateurs des milieux aquatiques
Des acteurs investis pour la défense du milieu
et sa biodiversité



Important vivier de l'activité



Les usages anthropiques

Allons plus loin ...

Spécialisation, concentration, développement de la monoculture : vecteurs de fragilisation du secteur agricole vis-à-vis des effets de l'évolution des températures et des impacts climatiques

Dissonance entre besoins et disponibilité en eau : une nécessaire adaptation

Une très forte empreinte de la vigne : la gestion des effluents viti-vinicoles, un enjeu fort

Un territoire bergeracois « industriel » potentiellement impactant

→ *Vers une réduction des besoins en eau*

→ *Vers une meilleure transparence de la qualité des rejets*

Carrières : la Dordogne ou l'opportunité à terme de l'ouverture de nouveaux sites d'exploitation pour les carriers → impacts environnementaux à en attendre et insertion des projets dans un cadre plus global d'aménagement du territoire

Hydroélectricité : une puissance produite négligeable pour le bassin mais un impact réel sur le milieu aquatique et la biodiversité → responsabilité du territoire vis-à-vis de la sauvegarde des migrateurs

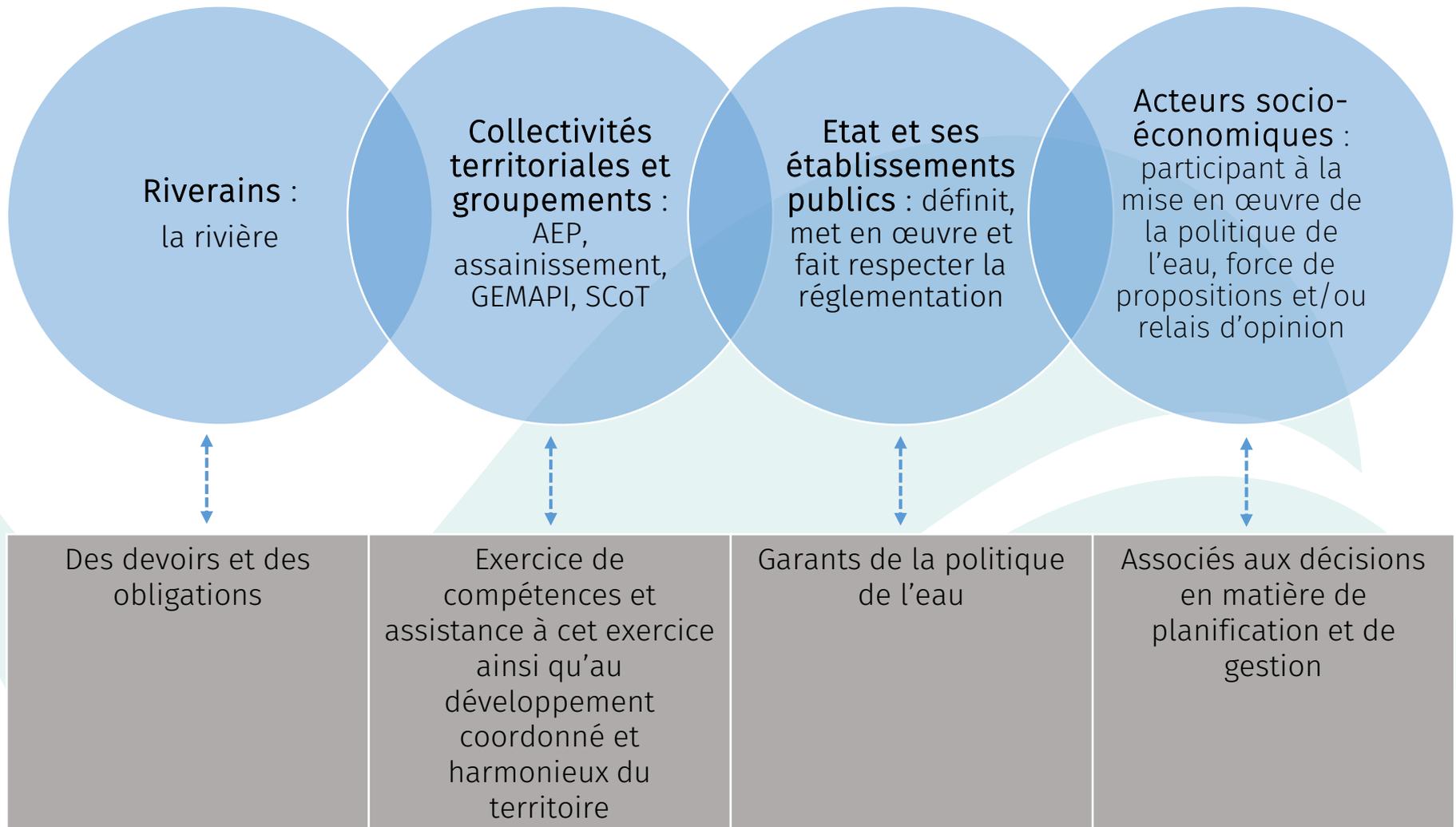
De nombreux supports au tourisme et aux activités de loisirs qui nécessitent d'être mis en scène mais qui exigent le maintien en bon état des milieux

La pêche, patrimoine culturel, en péril

Les usages : les milieux aquatiques associés aux cours d'eau

| | |
|------------------------------------|---|
| <p>Qui sont-ils?</p> | <p>Des milieux inféodés à la présence de l'eau</p> <p><u>Milieux rivulaires</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ importants réservoirs de biodiversité▪ fonction de la qualité/quantité d'eau au sein des rivières <p><u>Zones humides</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ entre milieux aquatiques et terrestres▪ facteur de contrôle : le niveau d'eau▪ 9% de la surface du SAGE▪ les palus <p><u>Systemes alluviaux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ composante fondamentale du bilan hydrologique▪ la nappe des alluvions de la Dordogne |
| <p>Organisation</p> | <p>Plusieurs grands ensembles</p> <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Têtes de bassin</u> : fonction de production▪ <u>ZH alluviales</u> : en lit majeur ; concentrent l'essentiel de la valeur patrimoniale naturelle▪ <u>Milieux connexes à l'estuaire</u> : estran et palus |
| <p><i>Allons plus loin ...</i></p> | <p>Têtes de bassin : des zones d'intérêt pour le restant du réseau hydrographique. Quid de leur altération (pollution, plans d'eau, ...)?</p> <p>Urbanisation et activités concentrées en vallée alluviale : vers une mise en péril ou la nécessaire révision des modes d'aménagement et de gestion</p> <p>Diversité-densité de la biomasse influencées par les flux nappe/rivière : un bon état des nappes d'accompagnement à garantir</p> |

Structuration, représentation et encadrement des usagers de l'eau





Préparation à la tenue de la prochaine séance de CLE

Une séance de validation des documents de l'état initial du SAGE et l'invitation au diagnostic

- Les tomes 1 et 2 d'ores et déjà transmis
- Le site web SAGE : pour le téléchargement des documents intégraux
- Une synthèse de l'état initial autour de : « *que nous est-il dit?* » et « *allons plus loin ...* »
- Une sensibilisation aux futures commissions thématiques



<https://dordogne-atlantique.fr/>



Préparation à la tenue de la prochaine séance de CLE

TOME 1

Sous-chapitre : Présentation générale du territoire

Que nous est-il dit ?

Quelques chiffres clés :

Un territoire de SAGE Dordogne Atlantique concernant :

- Une superficie de 2 700 km² (des confluences Dordogne-Vézère et Dordogne-Virvée, de l'amont à l'aval)
- Environ 225 500 habitants
- 1 région (Nouvelle-Aquitaine) et 3 départements (Dordogne, 60,2%, Gironda, 39,4%, Lot-et-Garonne 0,4%)
- 311 communes (dont 180 entièrement incluse dans le bassin versant de Dordogne Atlantique)
- 22 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (dont Bordeaux Métropole et 2 Communautés d'agglomération)
- 1 416 km de cours d'eau dont 160 correspondant à la rivière Dordogne.

Des masses d'eau superficielles caractérisées par un axe majeur – la Dordogne – et une pléiade d'émissaires de bassins versants très souvent de petite taille (<100 km²) et de fonctionnement quelque peu différent selon la géologie des sols en place (sols calcaires et terrains à dominante de sables, argiles et graviers).

Des cours d'eau qui relèvent de différents statuts juridiques : la Dordogne et le canal de Lalinde qui appartiennent aux cours d'eau domaniaux (domaine public fluvial, propriété de l'Etat), les affluents qui sont du domaine privé (cours d'eau non domaniaux).

Des ressources en eau souterraines nombreuses et en interaction, directe ou non avec les cours d'eau. Parmi elles, une masse d'eau de rôle important en matière d'apports d'eau à l'axe Dordogne, à savoir sa nappe alluviale dite « d'accompagnement ».

Le régime hydrologique des cours d'eau est influencé par le climat d'influence océanique qui apporte une pluviométrie régulière et conséquente, en particulier sur les reliefs (coteaux) avec des cumulés de précipitations compris entre 800 et 940 mm/an de l'amont à l'aval et des maxima hivernaux. Les températures sont maximales en juillet-août et minimales en décembre.

Soumis à la marée du golfe de Gascogne, l'aval du territoire est sous-régime fluvio-maritime jusqu'à Pessac-sur-Dordogne. L'action de la marée dynamique sur la Dordogne se fait ressentir jusqu'à Castillon-la-Bataille.

En termes topographiques, le bassin présente une faible altimétrie : au-delà des reliefs plus ou moins marqués des coteaux calcaires à l'amont du bassin, l'essentiel du paysage est celui d'une plaine ouverte de faible altitude (de 100 à moins de 10 m) entaillée par des vallées élargies dont la vallée de la Dordogne est le plus bel exemple. A l'approche de l'estuaire de la Gironde, le territoire se situe à une altitude proche du niveau de la mer (domaine des marais fluvio-maritimes ou poûls).

Trois domaines géologiques distincts – en partie amont, le pays calcaire, en partie médiane et aval, le pays molassiques et calcaires conozoïques, d'amont en aval, le pays des terrasses alluviales – et qui concourent à la diversité du paysage du territoire.

Sous-chapitre : Histoire du territoire

Que nous est-il dit ?

Une évolution du rapport entre l'homme et la rivière au cours des siècles et, conséquemment, des pressions anthropiques sur les cours d'eau :

- Une occupation humaine très ancienne (depuis la Paléolithique) dans la vallée Dordogne ou très vite la Dordogne est utilisée comme voie de communication et de transport (époque gaulo-romaine), pour devenir une artère commerciale de premier plan à partir du XII^e siècle entre l'Avignonne et le Libournais. Les périodes belligères du Moyen-Âge conforteront la Dordogne dans son rôle de zone stratégique faisant office de frontière entre camps adverses. Des la renaissance et plus encore au XVII^e et XIX^e siècles, la Dordogne occupe une place de choix dans le commerce : le trafic fluvial continue de

très dépendante de la disponibilité en eau ; la reprise y est non négligeable, toutes filières confondues. L'activité industrielle ajoute à constat par une concentration des activités à risques (industrie lourde) et très consommatrice en eau en Bergeracois.

En matière d'aménagement, les SCOT intéressant le territoire (voire les PLUI dont les 3 dits « PLUI Grenelle ») concourent aujourd'hui à passer du modèle de l'espace « consommable », déterminant classique du développement urbain, au modèle de l'espace « identifiable », levier de la ville renouvelée. La mise en conformité des documents d'urbanisme locaux (PLU, cartes communales) avec leurs orientations et réglementations s'est cependant pas immédiate et risque de reporter à plus tard, de fait, les objectifs de modération de la consommation d'espace et de lutte contre l'étalement urbain, de même que le renforcement de la notion d'urbanisme de projet (dimension intégratrice).

Sous-chapitre : Urbanisation et son développement face aux risques liés à l'eau

Que nous est-il dit ?

Appréciation générale des risques liés à l'eau

Les risques inhérents à l'eau, confrontation d'aléas et d'enjeux, se manifestent au travers de débordements de cours d'eau, associés ou non à la submersion marine (crues fluvio-maritimes et crues fluviales), et au travers d'inondations par ruissellement. L'excès d'eau sur le territoire, qui est souvent la résultante de plusieurs phénomènes (orages, concomitance de crues sur plusieurs cours d'eau, coefficients de marée importants, ...) donne lieu à des désordres variés.

Sur la base de l'histoire des événements d'inondation connus, l'intégralité des communes du SAGE apparaît soumise au risque d'inondations. Toutes sont concernées par des arrêtés Cadit/débordement fluvial et/ou ruissellement et coulées de boue ; 13% d'entre elles sont moyennement impactées et 1% très fortement impactée (communes de Libourne et Saint-Emilion). La moitié des communes du SAGE est également soumise au risque de submersion marine ; parmi elles, les plus affectées sont les communes d'Asques et Cubzac-les-Ponts.

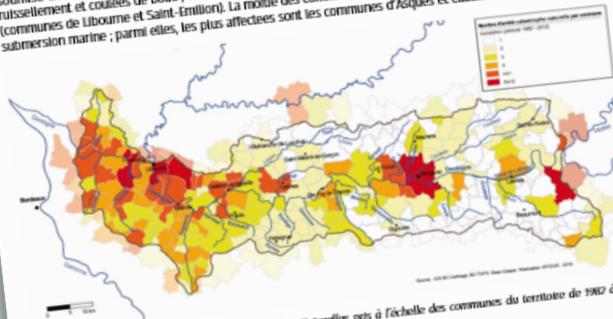


Figure 3 : Carte du nombre d'événements de Catastrophes Naturelles pris à l'échelle des communes du territoire de 1982 à 2017 (Source : Base de données CASINUS)

Imperméabilisation et ruissellement

Autre composante potentielle des inondations, l'inondation par stagnation ou ruissellement des eaux pluviales est liée à la capacité insuffisante d'infiltration et de drainage des sols lors des pluies exceptionnelles (Source : HENSELBERG, avril 2017). Sa survenue dépend en premier lieu de facteurs climatiques (fréquence, volume, intensité des pluies), mais aussi pédologiques (fonction de « stockage »), climatiques (topographiques (pente) et environnementaux (couvert végétal)). L'évolution des paysages, inhérente au changement d'usage des sols et des pratiques agricoles mais également à l'exode rural, concourent à l'imperméabilisation progressive des sols et, par

Planning de travail

Mi-avril :

- reprise des documents en fonction des avis formulés par les membres du Bureau
- finalisation de la synthèse des 4 tomes

Avril : consultation des membres de la CLE sur les 4 tomes et invitation à la séance de CLE de juin

Juin : réunion de la CLE pour la validation de l'état initial

Post-juin : organisation des commissions thématiques

Automne 2019 : prochaine séance du Bureau de la CLE



Points d'actualité

✓ Retenue d'eau de St-Pierre-de-Caubel (47)

Que nous dit cet évènement

✓ Dérèglement climatique

Des températures maximales en moyenne plus élevées de 2°C que la moyenne mensuelle de référence en février. Un ensoleillement largement supérieur à la moyenne. Un niveau de précipitation particulièrement faible

✓ Extraction de graves à St-Antoine-de-Breuilh (carrière de Thiviers)

8,5 ha exploitables (~1 Million de t.); 12 ans d'exploitation des alluvions. Plan d'eau pour canoë-kayak (bassin de course). Terrains agricoles.

Questions diverses

Autres questionnements, échanges de l'auditoire?

MERCI DE VOTRE ATTENTION

Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / eptb-dordogne.fr

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64